



## Pas de contrat de travail stipulant le montant de mon variable

Par **Foucher Julie**, le **27/09/2017** à **10:23**

Bonjour,

Je suis embauchée depuis 8 mois dans une société en tant que Commerciale et n'ai, à date toujours pas eu ni signé mon contrat de travail.

J'ai pour le moment juste eu ma promesse d'embauche stipulant le montant de mon salaire ( qui m'est versé chaque mois) et stipulant que mon variable serait "comme évoqué à lors des entretiens".

Sur le moment, j'ai signé ma promesse d'embauche me disant que le montant des primes serait stipulé dans mon contrat.

Néanmoins, ce n'est pas le cas, et je n'ai aujourd'hui aucun objectif commercial ni montant de variable.

Quelle démarche me conseillez-vous ?

Merci d'avance,

Par **P.M.**, le **27/09/2017** à **14:45**

Bonjour,

Vous ne dites pas si vous avez perçu des primes...

Je vous conseillerais de demander à l'employeur de respecter la promesse d'embauche et de fixer contractuellement votre variable...